

le verrons plus loin, une articulation frappée de tuberculose présente des foyers tuberculeux dans lesquels on trouve les germes de la maladie. Le chirurgien, en opérant, avait dû, sans le vouloir, ouvrir un de ces foyers, et la partie saine ayant été mise en contact avec l'agent pathogène, elle fut elle-même contaminée et devint le siège d'un nouveau travail pathologique.

Il est donc important, nous disait le chirurgien de l'hôpital Beaujon, d'être excessivement minutieux si l'on ne veut pas exposer les malades à de nouvelles opérations. Aujourd'hui la malade est dans le meilleur état possible.

Quant aux deux autres malades, ils ont été également opérés, mais je donnerai dans une autre étude un résultat plus affirmatif que celui que je pourrais donner en ce moment.

II.—Les arthrites tuberculeuses, avons nous dit, peuvent exister dans un grand nombre d'articulations; celles qui sont le plus fréquemment atteintes sont les suivantes: Colonne vertébrale, épaule, coude, poignet, hanche, genou, tarse, et enfin les doigts (*spina-ventosa*).

Les causes pouvant donner naissance à cette maladie peuvent se ranger comme suit:

- (a) L'âge.
- (b) L'hérédité.
- (c) La tuberculose acquise.

Nous avons vu dans l'article précédent que l'âge y faisait beaucoup pour l'éclosion de la maladie, mais il n'y est en réalité que comme idiosyncrasie, puisqu'il ne peut être directement ni cause ni effet. L'hérédité est une des causes fréquentes, ainsi que la tuberculose acquise, ou encore à la suite de longues maladies, de mauvais traitements hygiéniques, du contact constant avec des personnes tuberculeuses, une vie déréglée et des habitudes vicieuses.

L'arthrite tuberculeuse peut se déclarer soit d'une façon insidieuse ou à la suite d'un traumatisme, même insignifiant quelques fois, ou encore sous l'influence d'une inflammation existant dans le voisinage.

Avant d'aller plus loin dans l'étude de cette maladie au point de vue clinique, je vais donner ici les quelques notes prises par moi, au cours de M. Tuffier, professeur d'anatomie pathologique à la Faculté de Médecine de Paris.

III.—Depuis longtemps on savait, par les voies de l'expérimentation, qu'en inoculant à des animaux des substances tuberculeuses, on pouvait provoquer la tuberculose, et tirant une conclusion des différents faits observés, on en était venu à dire que cette maladie était *virulente, infectieuse et inoculable*. Bouchard, avant la découverte du bacille de la tuberculose, la considérait comme une affection parasitaire. Mais depuis que Robert Koch a isolé, reconnu, cultivé et expérimenté le bacille de cette terrible mala-